



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mercredi, le 17 janvier 2018 compter de 18h30 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de madame Jane Toller préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, January 17th 2018 at 9h in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Ile-aux-Allumettes

Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon - absent
remplacer par pro-maire monsieur Phillip Elliott

Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Conseiller régional monsieur Maurice Beauregard, maire de Campbell's Bay

Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Conseiller régional monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Conseiller régional monsieur Serge Newberry, maire de L'Ile-du-Grand-Calumet

Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Conseillère régionale monsieur Gilles Dionne, maire de Mansfield-et-Pontefract

Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham

Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood

Conseiller régional monsieur Gaston Allard, maire de Fort-Coulonge

Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Conseillère régionale madame Karen Kelly, mairesse de Thorne

Direction

Monsieur Bernard Roy Directeur général

Monsieur Gabriel Lance Directeur général adjoint

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Danielle Belec Communications

Madame Jocelyne Côté Communications

Madame Natacha Guillemette - Adjointe à la direction
Madame Nancy Dagenais Greffière

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

C.M. 2018-01-01

Il est proposé par la préfète Toller d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac pour le 17 janvier 2018 à 18:36:30

ADOPTÉE

It is moved by Warden Toller and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac for January 17th 2018 at 18:36:30.

CARRIED

2 ÉVÈNEMENTS | EVENTS | ANNONCES | ANNOUNCEMENTS

Otter Lake: Jan 20th - Tournoi de hockey balle | ball hockey tournament

Feb 3 - Derby de pêche annuel | Annual Fire dept fishing derby

Feb 17 Souper pour la St-Valentin âge d'or | Golden age group Valentine supper

Bryson - La patinoire à l'extérieure est ouverte |outdoor rink is open

Fort-Coulonge - le 10 février Tournoi 3 sur 3 et course à ski | Feb 10 3 on 3 tournament and skiing races

Mansfield et Pontefract - en fin de semaine des courses skiddo au Lac Jim | this weekend skidoo races at Jim's Lake.

Alleyn and Cawood - 27 janvier | January 27 - carnival

Thorne - le 17 février - Journée de plaisir pour les enfants Feb 17 - Children's fun day

le 3 février - accueil et rencontre pour les élus | Feb 3 - meet and greet for elected officials

le 19 janvier - souper lasagne publique |Jan 19 - public lasagna supper

Rapides des Joachims - en février tournoi à pêche | Fishing derby in February

Campbell's Bay - 25 janvier - tournoi d'hockey et patinoire est ouvert | Hockey tournament and rink is open

Warden Toller speaks of MNA André Fortin's recent announcements and that they were done here in the Pontiac.

He also announced that he has doubled his funds to the ATV and snowmobile clubs.

Also the SHQ programs have been increased.

3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

C.M. 2018-01-02

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Karen Kelly et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3.1 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES DERNIÈRES RENCONTRES | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETINGS

Conseiller régional monsieur Serge Newberry demande des modifications en ce qui concerne les commentaires de M. Azola dans la Point 7 - Période publique. Les modifications sont apportés pour dire que M. Azola n'est pas contre les mines, il demande simplement que la MRC de Pontiac approche le sujet avec précaution.

Regional Councillor M. Serge Newberry request modifications in regards to M. Azola comments in Item 7 - Public Question period. The modifications are made to reflect that Mr. Azola is not against the mines, he is simply asking that the MRC Pontiac approach the subject with caution.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-03

Il est proposé par Conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu d'adopter le procès verbal avec les corrections de la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Serge Newberry and resolved to adopt the minutes of the meeting of the Pontiac Regional County Municipality.

CARRIED

4 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

4.1 SKIDOO RACES

M. Pierre Laporte, de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract, demande de l'aide pour ses courses de motoneige. L'assurance est d'environ 2000 \$ par course.

MMe Préfète Toller explique que ce point a été discuté au comité plénier et sera appuyé plus tard pendant cette réunion.

M. Pierre Laporte from the Municipality of Mansfield-et-Pontefract -asks for support for his skidoo races. The insurance is approx 2000\$ per race.

Warden Toller explains that this item was discussed at the Plenary committee and will be supported later during this meeting.

4.2 COLLEN FLEMING - ALLUMETTES ISLAND

Colleen Fleming - Allumettes Island

Her statement is that the election process made her acutely aware for everyone to step up to the plate and get involved in each municipality. It is easy to criticize if you're not involved in her opinion you don't have a right to be judgemental.

She is understanding how her local council is tied in to the larger regional body. She simply wants to understand the process and that this four year plan which involves priorities is a plan that adresses the concerns of everyone.

She asks for the definition of acrynomns.

Warden Toller adresses Ms. Fleming and thanks her explaining that she wants to show everyone that we are here to serve the people, improve the quality of life, provide the best service possible. She acknowledges that there are many acronyms, the TNO - Territoire non-organisés du Lac Nigault.

Mr. Régent Dugas explains the TNO to the crowd. Also speaks briefly on the TNO budget, road management and waste management.

non-official translation

Elle déclare que le processus électoral lui a fait prendre conscience que tout le monde pouvait prendre sa place et s'impliquer dans chaque municipalité. Il est facile de critiquer si vous n'êtes pas impliqué elle dit que vous n'avez pas le droit de porter un jugement.

Elle comprend un peu maintenant comment son conseil local est lié au plus grand corps régional. Elle veut simplement comprendre le processus et que ce plan de quatre ans qui implique des priorités est un plan qui répond aux préoccupations de tous.

Elle demande la définition des acronymes.

Préfète Toller s'adresse à Mme Fleming, elle la remercie et elle veut montrer à tous que nous sommes ici pour servir les gens, améliorer la qualité de vie, fournir le meilleur service possible. Elle reconnaît qu'il existe de nombreux acronymes, le TNO - Territoire non-organisé du Lac Nigault.

M. Régent Dugas explique le TNO à la foule. Également parle brièvement du budget TNO, de la gestion des routes et de la gestion des déchets.

4.3 IRENE NADEAU

Irène Nadeau - Ile du Grand Calumet

Congratulates the new mayors and old mayors and she is sure they are going to do a very good job. She mentions

the article in the Journal this week regarding the Warden with MNA Fortin. She is very proud.

non-official translation

Félicite les nouveaux maires et les anciens maires et elle est sûre qu'ils vont faire un très bon travail. Elle mentionne l'article paru dans le Journal de cette semaine au sujet de la Préfète avec le député M. Fortin. Elle est très fière.

5 PRESENTATIONS

5.1 LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU PONTIAC - PRÉSENTATION - 7 P.M.

La Table de développement social du Pontiac

Le projet de Forum en développement social du Pontiac que nous allons organiser en 2018

M. Arnaud de la Salle 19:01:13

Extends an invitation to all to attend any of his Table de développement social du Pontiac meetings. He strongly believes they need to work together, talking about issues makes everyone stronger. They are working with the CDCP to organize a FORUM. This starts in June and the event will be held in the Fall. They are hoping the FDT funds will support this event, that is the reason he is here.

Regional councillor Sunstrum asks for examples?

Reply: Healthy environment, education, work, support for kids dropping out of school and a focus on kids 0 to 5.

Regional councillor Allard asks for description of the committee?

M. de la Salle explains:

- Schools

- Bouffe Pontiac
- health issue representatives
- Leisure associations
- Also the Jardin éducatif program falls into under this table, teaching kids about agriculture and healthy food.
- Recently the 'Voice of the Pontiac' have joined them.

The meetings are held at St-John's school on Monday mornings from 9-12 once a month. People are told to contact M. de la Salle regarding the calendar of meetings.

non-official translation

M. de la Salle invite tous à assister à ses réunions de la Table de développement social du Pontiac. Il croit fermement qu'ils doivent travailler ensemble, parler des problèmes rend tout le monde plus fort. Ils travaillent avec le CDCP pour organiser un FORUM. Cela commence en juin et l'événement aura lieu à l'automne. Ils espèrent que les fonds FDT soutiendront cet événement, c'est la raison pour laquelle il est ici.

Le conseiller régional Sunstrum demande des exemples?

Réponse: Un environnement sain, l'éducation, le travail, le soutien pour les enfants qui abandonnent l'école et un accent sur les enfants de 0 à 5 ans.

Le conseiller régional Allard demande une description du comité?

M. de la Salle explique:

- Écoles
- Bouffe Pontiac
- représentants de la santé
- Associations de loisirs
- Le programme Jardin éducatif s'inscrit également sous cette table, enseignant aux enfants l'agriculture et la saine alimentation.
- Récemment, la «Voix du Pontiac» les a rejoints.

Les réunions ont lieu à l'école St-John, le lundi matin du 9 au 12 une fois par mois. Les gens sont priés de prendre contact avec M. de la Salle au sujet du calendrier des réunions.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-04

Il est proposé par Kim Cartier-Villeneuve d'approuver de la présentation 'La Table de développement social du Pontiac'.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve to approve of the presentation of 'La Table de développement Social du Pontiac'.

CARRIED

5.2 ASSOCIATION DES ARTISTES DU PONTIAC - 7H15

The Pontiac Art Association looks forward to continuing to work together with the MRC Pontiac, she invites everyone to join them at the Stone School Gallery situated in Portage-du-Fort.

Regional Councillor Sunstrum announces that his municipality has sponsored the event in the amount of 125\$ however he wonders why his municipality of Allumettes llsand is not on the map. Ms. Guay says this will be discussed with the board and thanks the council for its time.

Non-official translation

L'association a hâte de continuer à travailler avec la MRC de Pontiac, elle invite tout le monde à se joindre à eux à la Galerie en pierre à Portage du Fort.

Le conseiller régional Sunstrum annonce que sa municipalité a commandité pour 125 \$. Cependant il se demande pourquoi que l'Isles-aux-Allumettes n'est pas sur la carte. Mme Guay dit que ce point sera mentionné au conseil d'administration et remercie le conseil pour son temps.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-05

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Colleen Larivière d'approuver la présentation de l'association des artistes du Pontiac donnée par Mme Louise Guay.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mrs Colleen Larivière to approve of the presentation by the Pontiac Art association given by Mrs. Louise Guay.

CARRIED

5.3 TABLE AGROALIMENTAIRE DE L'OUTAOUAIS - 19H25

Vincent Philibert - Directeur

Introduction and discussions on shared affairs, issues specific to agri-food sector. (5 minutes)

PRESENTATION

They look forward to the partnership with the MRC in the future.

Warden Toller reiterates one of our mandates is to grow the agri-tourism sector.

He in returns thanks Warden Toller.

Mme Chazelas explains that we have 8 farms that are presently interested in being on the Agri-tourism maps. Outaouais Tourism Way.

non-official translation

Introduction et discussions sur les affaires partagées, enjeux propres au secteur agroalimentaire. (5 minutes)

PRÉSENTATION

Ils attendent avec impatience un partenariat avec la MRC dans l'avenir.

La préfète Toller réitère que l'un de nos mandats est de faire croître le secteur de l'agrotourisme.

Mme Chazelas explique que nous avons 8 fermes qui sont actuellement intéressées à figurer sur les cartes d'agrotourisme.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-06

Il est proposé par la conseillère madame Sandra Murray et résolu d'approuver la présentation de monsieur Vincent Philibert Directeur de la Table agroalimentaire de l'Outaouais.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mrs. Sandra Murray and resolved to approve of the presentation given by Mr. Vincent Philibert, Director, of the Table agroalimentaire de l'Outaouais.

CARRIED

6 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

6.1 OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DU PROCESSUS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

RESOLUTION

C.M. 2018-01-07

OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DU PROCESSUS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac doit s'acquitter des tâches définies au chapitre I, titre XXV du Code Municipal du Québec portant sur la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec);

CONSIDÉRANT que le territoire visé par le contrat de services professionnels est celui du territoire administratif de la MRC de Pontiac (18 municipalités);

CONSIDÉRANT avoir reçu en date du 13 novembre 2017 une offre de service de la firme PME Notaires pour l'année 2018 pour l'exécution de certaines tâches et non pas l'ensemble des tâches portant sur la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, notamment l'obtention d'une copie du rôle d'évaluation, la vérification aux fins d'identification de toute discordance à l'index aux immeubles, la vérification de la désignation de l'Immeuble en conformité avec l'article 3036 du Code civil du Québec, la préparation et la publication des différents avis à produire, la publication de l'avis des immeubles à être vendus au registre foncier, l'animation des enchères le jour de la vente, la préparation et la publication des avis suivant la vente aux enchères et la gestion des retraits dans l'année suivant la vente;

CONSIDÉRANT que le personnel de la MRC de Pontiac aura à accomplir certaines autres tâches, se résumant à : l'envoi des avis aux propriétaires, la gestion des appels des contribuables, la réception et la gestion des sommes payées avant la vente, la signature des avis d'adjudication et le dépôt des paiements le jour de la vente puis la transmission du produit de la vente au greffier de la Cour supérieure du district;

CONSIDÉRANT que les honoraires à payer à PME Notaires dont de 425\$ par matricule;

CONSIDÉRANT qu'il faut ajouter à ces honoraires un coût de gestion par le personnel de la MRC de 230\$, ainsi que les déboursés réels et les taxes de vente

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier, en suivi de sa rencontre du 17 janvier 2018;

En conséquence il est proposé par conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac :

Octroie le contrat de services professionnels visant la réalisation du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec à la firme PME notaire pour l'année 2018. Aussi d'autorisé également la Préfète et le directeur général à signer tous les documents donnant effet à cette décision.

ADOPTÉE

non-official translation

GRANTING OF CONTRACT FOR PROFESSIONAL SERVICES FOR THE REALIZATION OF THE PROCESS OF SALE OF IMMOVABLES FOR DEFAULT OF PAYMENT OF TAXES

CONSIDERING that the MRC de Pontiac must perform the duties set out in Chapter I, Title XXV of the Municipal Code of Québec concerning the sale of immovables for non-payment of taxes (sections 1022 et seq. of the Municipal Code of Québec);

CONSIDERING that the territory covered by the professional services contract is that of the administrative territory of the MRC of Pontiac (18 municipalities);

CONSIDERING that on November 13th, 2017, a service offer was received from the firm Notaires PME for the year 2018 for the performance of certain tasks and not all the tasks relating to the sale of the buildings for non-payment of taxes including the obtaining of a copy of the assessment roll, the verification for the purpose of identifying any discrepancies in the index to the immovables, the verification of the designation of the immovable in accordance with article 3036 of the Code Québec, the preparation and publication of the various notices to be filed, the publication of the notice of immovables to be sold in the land register, the animation of auctions on the day of the sale, the preparation and publication of notices following the auction and withdrawal management in the year

following the sale;

WHEREAS the staff of the MRC Pontiac will have to perform certain other tasks, including: sending notices to owners, managing taxpayer calls, receiving and managing the amounts paid before the sale, signing the notice of adjudication and the deposit of payments on the day of the sale and the transmission of the proceeds of the sale to the clerk of the Superior Court of the District;

WHEREAS the fee payable to Notary PME is \$ 425 per registration number;

WHEREAS it is necessary to add to this fee a management cost by the MRC staff of \$ 230, as well as actual disbursements and sales taxes;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary Committee, following its meeting of January 17, 2018;

Accordingly, it is moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the council of the MRC of Pontiac:

Grants the contract of professional services to carry out the process of sale of the immovables for failure to pay taxes in accordance with articles 1022 and following of the Municipal Code of Québec to the notary SME for the year 2018 . Also to authorizes the Warden and the Director General to sign all documents giving effect to this decision.

CARRIED

6.2 TARIFICATION APPLICABLE AU PROCESSUS DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

RESOLUTION

C.M. 2018-01-08

TARIFICATION APPLICABLE AU PROCESSUS DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac doit s'acquitter des tâches définies au chapitre 1, titre XXV du Code municipal du Québec portant sur la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec);

CONSIDÉRANT que la MRC doit établir une tarification applicable au processus de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier lors de sa rencontre du 17 janvier 2018;

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Karen Kelly et résolu que le Conseil régional de la MRC de Pontiac établit par la présente, la tarification applicable au processus de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2018, suite aux tarifs soumis par notaires PME, en y incluant les tarifs de la MRC:

Honoraires taxables		655,00
Taxable fees		
Déboursés réels estimés non taxables		15,00
Non-taxable disbursements		
Autres Déboursés réels estimés taxables		100,00
TPS / GST estimée		37,75
TVQ / QST estimée		75,31

Montant total estimé dû par matricule		883,06
---------------------------------------	--	--------

ADOPTÉE

Non-official translation

TARIFF APPLICABLE TO THE PROCESS OF SALE OF IMMOVABLES FOR DEFAULT OF PAYMENT OF TAXES

CONSIDERING that the MRC de Pontiac must perform the duties set out in Chapter 1, Title XXV of the Municipal Code of Québec concerning the sale of immovables for non-payment of taxes (sections 1022 et seq. Of the Municipal Code of Québec);

CONSIDERING that the MRC must establish a tariff applicable to the process of sale of immovables for non-payment of taxes;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary committee at its meeting of January 17, 2018;

It is proposed by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved that the Regional Council of the MRC Pontiac hereby establishes the tariffs applicable to the process of the sale of immovables for non-payment of taxes for the year 2018, following the tariffs submitted by notary PME, including the MRC Pontiac's fee:

Honoraires taxables		655,00
Taxable fees		
Déboursés réels estimés non taxables		15,00
Non-taxable disbursements		

Other actual disbursements estimated to be taxable		100,00
TPS / GST estimated		37,75
TVQ / QST estimated		75,31
Total estimated amount per registration number		883,06

CARRIED

6.3 VENTE POUR TAXES – NOMINATION DE ME MIREILLE ALARY, NOTAIRE, À TITRE DE SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT AUX FINS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES POUR LES ANNÉES 2018

RESOLUTION

C.M. 2018-01-09

VENTE POUR TAXES – NOMINATION DE ME MIREILLE ALARY, NOTAIRE, À TITRE DE SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT AUX FINS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES POUR LES ANNÉES 2018

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2018-01-07 par laquelle le Conseil régional de la MRC de Pontiac a octroyé les services professionnels pour la réalisation de certaines tâches du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, pour l'année 2018, à PME notaires;

CONSIDÉRANT que certains actes posés dans le cadre de cette vente ainsi que la signature de documents relatifs à ce processus doivent être réalisés par le secrétaire trésorier ou le secrétaire trésorier adjoint de la MRC;

CONSIDÉRANT que la nomination de Me Mireille Alary, attirée à ce dossier par Notaires PME, à titre de secrétaire trésorier adjoint de la MRC de Pontiac, aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes pour l'année 2018, permettrait à celle-ci de poser les actes prévus au Code municipal dans le cadre du mandat octroyé par la résolution C.M. 2018-01-;

CONSIDÉRANT que cette nomination, serait en vigueur jusqu'à la fin des procédures prévues au Code Municipal pour les ventes réalisées en 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Plénier lors de sa rencontre du 17 janvier 2018;

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu de nommer Me Mireille Alary notaire, de la firme PME, à titre de secrétaire-trésorier adjoint aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier pour l'année 2018.

ADOPTÉE

Non-official translation

CONSIDERING Resolution C.M. 2018-01-07 by which the Regional Council of the MRC of Pontiac granted professional services for the realization of certain tasks in the process of sale of immovables for non-payment of taxes, for the year 2018, to the firm of Notary PME;

CONSIDERING that certain acts made in connection with this sale as well as the signature of documents relating to this process must be carried out by the secretary treasurer or the Assistant secretary treasurer of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that the appointment of Notary Mireille Alary, assigned to this file by Notaires PME, as Assistant Secretary Treasurer of the MRC Pontiac, for the sale of immovables for non-payment of taxes for the year 2018, would allow to implement the acts provided for in the Municipal Code within the framework of the mandate granted by resolution CM 2018-01;

CONSIDERING that this appointment would be in effect until the completion of the procedures provided for in the Municipal Code for sales made in 2018;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary Committee at its meeting of January 17, 2018;

It is proposed by Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to appoint Mrs. Mireille Alary Notary, of the firm PME, as Assistant Secretary-Treasurer for the sale of immovables for non-payment of property tax for the year 2018.

CARRIED

6.4 CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES - ACHAT REGROUPÉ - SOLUTION UMQ

RESOLUTION

C.M. 2018-01-10

CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES - ACHAT REGROUPÉ - SOLUTION UMQ REGROUPEMENT QUÉBEC-BEAUCE-LAURENTIDES-OUTAOUAIS

1^{er} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et à la Solution UMQ, la MRC de Pontiac et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2024;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que La rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la MRC de Pontiac souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Actuaires inc. en conséquence ;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu :

QUE Le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

QUE Ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;

QUE La MRC de Pontiac mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE La MRC de Pontiac s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la MRC de Pontiac durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la MRC de Pontiac joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

Que La MRC de Pontiac s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

ADOPTÉE

non-official translation

GROUP INSURANCE CONTRACT - GROUP PURCHASE - UMQ SOLUTION

QUEBEC-BEAUCE-LAURENTIANS-OUTAOUAIS REGROUPING

JANUARY 1, 2019 TO DECEMBER 31, 2023

Whereas in accordance with the Cities Act / Municipal Code and the UMQ Solution, the MRC Pontiac and this council wish to authorize the launching of a public call for tenders to obtain products group insurance for its employees and, where applicable, for its elected representatives, for the period 2019-2024;

Whereas Mallette actuares inc. has already been awarded the mandate, following a public call for tenders, for the independent consultant services required by the Union of Quebec Municipalities (UMQ) in the application of the UMQ Solution;

Whereas the remuneration provided for in the contract - Solution UMQ - to be granted is 0.65% to the consultant Mallette actuares Inc. and the management fees forecast for the UMQ are 1.15%;

Whereas the MRC Pontiac wishes now to confirm its adhesion to the solution of regroupings in collective insurance of the UMQ and the mandate to Actuares inc.;

Therefore it is proposed by the Regional Councilor Mr. Winston Sunstrum and resolved:

- THAT The preamble is an integral part of these as if recited along;
- THAT Regional Council of the MRC Pontiac hereby confirms its adhesion to the UMQ Solution in the matter of group insurance for its employees and / or elected, at the municipality's choice;
- THAT membership in the UMQ Solution will be for a maximum of five years;
- THAT the MRC Pontiac mandates the UMQ to act as agent to represent it in the group insurance contract to be granted following the application of the present as well as its renewal, as well as for access to his group insurance file with the insurer, respecting the rules of protection of personal information;
- THAT the MRC Pontiac agrees to pay the UMQ a management fee of 1.15% of the total premiums paid by the MRC Pontiac during the contract and a remuneration of 0.65% of the total premiums paid by the municipality to the consultant Mallette actuares Inc., whose MRC Pontiac also encloses the mandate obtained for the grouping, following a call for tenders public;
- That the MRC Pontiac agrees to respect the terms and conditions of the contract to be entered into with the insurance company to whom the contract will be granted following the application of the present conditions as well as the conditions of the mandate of the consultant.

CARRIED

6.5 APPUI POLITIQUE AU DOCUMENT 'LA RÉFORME BARETTE ET SES EFFETS DANS LE PONTIAC'

RESOLUTION

C.M. 2018-01-11

CONSIDÉRANT que ce rapport est fondé sur des entrevues réalisés auprès d'intervenants de divers milieux, d'usagers et d'observateurs ayant une grande connaissance du système de santé dans la région du Pontiac, ainsi que sur une recherche documentaire;

CONSIDÉRANT que le document met en évidence les effets négatifs de la réforme Barrette sur un système qui était autrefois bien intégré, flexible, proactif et fondé sur les valeurs de la solidarité rurale;

CONSIDÉRANT la réforme découlant de la Loi 10 a entraîné des bouleversements importants dans le système de santé du Pontiac;

CONSIDÉRANT que la réorganisation, découlant de la Loi 10, a entraîné la fusion du CSSS du Pontiac avec les quatre autres CSS de la région pour former une seule organisation;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Sandra Murray et résolu que la MRC de Pontiac appuie le document et est d'accord que le système mis en place dans le Pontiac, dans le contexte de la réforme découlant de la Loi 10, n'atteint pas plusieurs des objectifs de la réforme, notamment la simplification de l'accès aux services et l'amélioration de la qualité des soins. Il ne tient pas suffisamment compte 'des spécificités culturelles, linguistiques, locales et historiques de certains établissements, ainsi qu'une meilleure prise en compte des réalités régionales et habitudes de consommation en soins et services des populations pour la délimitation des territoires'.

Il est également résolu que la MRC de Pontiac est d'accord avec les neuf recommandations dans le rapport et demande au gouvernement du Québec de prendre en mesure les impacts et demande de faire réévaluer la réforme du système de santé pour le Pontiac et demande également que les postes de direction soient rétablis à l'établissement CSSS du Pontiac.

non-official translation

CONSIDERING this report is based on interviews with interveners and with users and observers from diverse backgrounds, with extensive knowledge of the health system in the Pontiac region, as well as on relevant

documentation;

WHEREAS the document highlights the negative effects of the Barrette reform on a system that was once well integrated, flexible, proactive and based on the values of rural solidarity;

CONSIDERING the reform resulting from Bill 10 has brought about major changes in the Pontiac health system;

CONSIDERING the reorganization, resulting from Bill 10, led to the merger of the CSSS du Pontiac with the four other CSSS's in the region to form a single organization;

It is moved by the Regional Councillor Mrs. Sandra Murray and resolved that the MRC Pontiac supports the document and agrees that the system put in place in the Pontiac, in the context of the reform resulting from Bill 10, does not reach many of the objectives of the reform, including simplifying access to services and improving the quality of care. It does not sufficiently take into account the cultural, linguistic, local and historical specificities of certain institutions, as well as a better consideration of regional realities and consumer habits in the care and services of populations for the delimitation of territories.

It is also resolved that the MRC Pontiac agrees with the nine recommendations in the report and asks the Quebec government to take into account the impacts and asks for a re-evaluation of the health system reform for the Pontiac and that management positions be reinstated at the CSSS Pontiac location.

CARRIED

6.6 CONNEXION FIBRE PICANOC

RESOLUTION

C.M. 2018-01-12

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu de nommer monsieur Bernard Roy sur le conseil d'administration de Connexion Fibre Pontiac en remplacement de monsieur Gabriel Lance.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to name Mr. Bernard Roy on the Board of Directors of Connexion Fibre Pontiac in replacement of Mr. Gabriel Lance.

CARRIED

6.7 CRÉATION D'UN COMITÉ ADHOC FORESTERIE

RESOLUTION

C.M. 2018-01-13

CONSIDÉRANT que le but de ce comité est de rassembler les principaux acteurs de la foresterie de la MRC de Pontiac autour de la table;

CONSIDÉRANT que ce comité aura comme mandat de fournir des conseils sur des dossiers spécifiques et de trouver des solutions;

CONSIDÉRANT que ce comité fera des recommandations et sera en communication avec les multiples niveaux de gouvernement;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu de mandater Madame Jane Toller, Préfète, de rédiger une invitation aux personnes désignées par le comité plénier à participer à ce comité.

Également résolu qu'une fois la participation est confirmée de faire le lancement des rencontres.

ADOPTÉE

ADHOC FORESTRY COMMITTEE

CONSIDERING the purpose is gather the main players in forestry around the table from the MRC Pontiac;

CONSIDERING this committee will have as mandate to provide advice on specific files and to find solutions

CONSIDERING this committee will make recommendations and request to the right levels of government

It is moved by and resolved to mandate Warden Toller to draft an invitation to the named individuals to participate in this committee.

It is also resolved that once participation of individuals is confirmed to launch the committee meetings.

CARRIED

7 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2018-01-14

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller régional Monsieur Beauregard et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 196 947.17\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 511 232.40\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 991.65\$ pour la période de paie 26 pour l'année 2017.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional Councillor Mr. Beauregard and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$196 947.17 and the list of payments in the amount of \$511

232.40.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$991.65 for pay period 26 of the year 2017.

CARRIED

8 OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LES VENTES DE PAIEMENT DE TAXES

RESOLUTION

C.M. 2018-01-15

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2018-01-07;

CONSIDÉRANT que le nouveau contrat avec Me Alary nous donne la gestion les fonds des ventes de taxes pour la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Donald Gagnon et résolu d'approuver de la création d'un compte bancaire pour la gestion des ventes de taxes.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING resolution C.M. 2018-01-07;

CONSIDERING this agreement with Me Alary gives us the management of funds from the Land Tax Sales for the MRC Pontiac;

It is moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to approve the opening of a new bank account that will be used solely for this purpose.

CARRIED

9 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 PRIORITÉS SQ 2018-2019

RESOLUTION

C.M. 2018-01-16

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sécurité publique de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional M. James Gibson et résolu d'approuver les deux points suivants en tant que nouvelles priorités de la SQ:

- Participer à des activités/rencontres de l'âge d'or;
- Effectuer des opérations et activités de prévention en lien avec le transport lourd.

Il est également résolu que les Directeurs généraux de chaque municipalités seront responsable à fournir une liste des activités aux parrains de leur municipalité.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the recommendation of the Public Security committee of the MRC Pontiac;

It is moved by Regional Councillor Mr Jim Gibson and resolved to approve of the following two items as new SQ priorities:

- Participate in activities/meetings for seniors;
- Carry out operations and prevention activities related to heavy transport.

It is also resolved that the Director generals of each municipality will be responsible to provide their Godfather with a list of activities for their municipality.

CARRIED

10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

10.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS ET ENTRETIEN PPJ

RESOLUTION

C.M. 2018-01-17

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET ENTRETIEN PPJ

Attendu que le comité plénier a regardé le bilan et recommande un avis favorable au conseil des maires;

Attendu que le ministère des Transports requiert l'adoption du rapport annuel d'activités et de dépenses d'entretien du Cycloparc PPJ 2017 dans le cadre du programme d'entretien de la Route Verte;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Colleen Larivière et résolu d'adopter le rapport annuel d'activités et de dépenses d'entretien du Cycloparc PPJ 2017 afin de réclamer le versement final de la subvention dont le montant est de 62 500\$.

DÉPENSES RELIÉES À L'ENTRETIEN DU CYCLOPARC PPJ (ROUTE VERTE)		ANNÉE 2017-2018	
Salaires (entretien)	28 652,57		
Salaire de supervision	10 000,00		
Avantages sociaux	5 522,12		
Entretien – matériel et fournitures	182 471,08		
Frais d'ingénierie/frais légaux (projet ponceaux)	18 030,12		
Assurance des véhicules	1 951,11		
Carburant	6 883,68		
Entretien des véhicules et équipements	8 107,10		
Immatriculation des véhicules	1 044,61		

Location d'équipement	590,56		
TOTAL	263 252,95		
FINANCEMENT RELIÉ À L'ENTRETIEN DU CYCLOPARC PPJ			
		(ROUTE VERTE)	
MRC de Pontiac	138 252,95		
Programme d'entretien Route verte	125 000,00		
TOTAL	263 252,95		

ADOPTÉE

non-official translation

Whereas the Plenary committee of the Pontiac MRC studied and recommends this to the Council of Mayors;

Whereas the Ministry of Transport requires the adoption of the annual report of activities and maintenance expenses of Cyclopark PPJ 2017 as part of the maintenance program of the Route Verte;

It is proposed by Regional Councillor Mrs. Colleen Larivière and resolved to adopt the annual report of activities and maintenance expenses of Cyclopark 2017 in order to claim the final payment for the amount of \$62,500.

EXPENSES RELATED TO THE MAINTENANCE OF THE PPJ CYCLOPARC		
--	--	--

PPJ (ROUTE VERTE)		ANNÉE 2017-2018	
Salaries (maintenance)	28 652,57		
Salaries supervision	10 000,00		
benefits	5 522,12		
Maintenance - equipment and supplies	182 471,08		
Engineering fees and legal fees (culvert)	18 030,12		
Insurance on vehicles	1 951,11		
Fuel	6 883,68		
Maintenance of vehicles and equipment	8 107,10		
Licensing of vehicles	1 044,61		
Renting of equipment	590,56		
TOTAL	263 252,95		

FINANCING RELATED TO THE MAINTENANCE OF THE PPJ CYCLOPARC			
		(ROUTE VERTE)	
MRC de Pontiac	138 252,95		
Route verte Maintenance program	125 000,00		
TOTAL	263 252,95		

10.2 PROGRAMME GRAND ÉVÈNEMENTS | LARGE EVENTS PROGRAM

RESOLUTION

C.M. 2018-01-18

CONSIDÉRANT que le comité plénier le juge équitable et juste d'avoir un programme officiel;

CONSIDÉRANT que ce programme sera annoncé au public avec des dates échéances;

Il est proposé par le conseiller régional M. Brent Orr et résolu d'adopter un programme avec des critères éligibles afin d'aider le Conseil dans sa décision telle que présentée au comité plénier du 17 janvier 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the plenary committee deems it fair and even to have an official program;

CONSIDERING this program will be announced to the public with deadlines for application;
It is proposed by Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to adopt a program with eligible criteria to help the Council in its decision as presented to the Plenary committee of January 17th 2018.

CARRIED

10.3 CENTRE RÉCRÉATIF FORT COULONGE RA

RESOLUTION

C.M. 2018-01-19

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier;

Il est proposé par Gaston Allard et résolu d'approuver la commandite au montant de 500\$ pour le Centre de loisirs des Draveurs dédié pour la Course de motoneige qui aura lieu le 10 février 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the recommendation of the Plenary committee;

It is moved by Regional Councillor Mr. Gaston Allard and resolved to approve of the sponsor of \$500 for the Fort-Coulonge 'Centre des loisirs des draveurs' to help with the Snowmobile Race that will take place on February 10th, 2018.

CARRIED

10.4 FESTIVAL COUNTRY

RESOLUTION

C.M. 2018-01-20

CONSIDÉRANT que le Festival Country de Fort-Coulonge demande une commandite de 5 000 \$ pour le Festival 2018;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus d'argent disponible pour ce genre d'événement dans l'Entente de développement culturelle jusqu'au 31 mars 2018.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier;

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2018-01-19;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu que conditionnel à ce que le Festival Country rencontre les critères du nouveau programme grand évènement que l'argent soit octroyé du fond jusqu'au maximum de 5000\$.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the Festival asks a \$5,000 sponsorship for the 2018 edition;

CONSIDERING there is no money left for events in the Cultural Agreement until March 31st 2018;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary committee;

CONSIDERING resolution C.M. 2018-01-19;

It is moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved that conditional to Festival Country meeting all criteria in the Main Events Program that the sponsorship be allocated to the maximum of \$5,000.

CARRIED

10.5 PONTIAC INTERNATIONAL

RESOLUTION

C.M. 2018-01-21

CONSIDÉRANT que le les course de chiens Pontiac International demande une commandite de 5 000 \$ pour l'évènement 2018;

CONSIDÉRANT le Conseil régional vient d'adopter une Politique de soutien aux grands événements.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier;

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2018-01-19;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et résolu que la demande de Pontiac International soit considérée pour l'évènement 2019 à condition qu'il rencontre les critères du programme.

ADOPTÉE

CONSIDERING the request of Mr. Denis Rozon asking for a \$5,000 sponsorship for the 2018 event;

CONSIDERING the Council has adopted a new program for Large Events;

CONSIDERING the recommendation of the Plenary committee;

CONSIDERING resolution C.M. 2018-01-19;

It is moved by Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved that the request for Pontiac International will be considered for next year if meeting all criteria in the Major Events Program.

CARRIED

10.6 BILAN 2017 REPORT

Mme Madeline allières demande si la photo aérienne a été réalisée. Mme Chazelas explique que c'est à Tourisme Outaouais et l'idée a été reportée.

Mme Madeline Vallière asks if the aerial photo has been done. Mme Chazelas explains that this Tourismes Outaouais plan and for the moment the idea has been postponed.

Mrs. Fleming also thanks Mme Chazelas for an excellent presentation on giving people the information they need to know.

Mme Fleming remercie Mme Chazelas pour l'excellente présentation donnant l'information que les citoyens ont besoins et veulent entendre.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-22

Il est proposé par la conseillère régionale madame Lynne Cameron et résolu d'appuyer la présentation du Bilan 2017 du département du développement.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Lynne Cameron at resolved to approve of the Bilan 2017 of the department of development.

CARRIED

11 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

11.1 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

RESOLUTION

C.M. 2018-01-23

ATTENDU QUE le Comité consultatif agricole a pour fonction d'étudier, à la demande du conseil de la MRC ou de sa propre initiative, toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux qui sont rattachés à cet aménagement ou à cette pratique;

ATTENDU QUE la durée des mandats au sein du Comité consultatif agricole est de deux ans avec possibilité de renouvellement;

Il est proposé par la conseillère régionale Mrs. Doris Ranger et résolu de nommer, pour une période de deux ans, Bob Griffin, Rita Payne, Donald Graveline, Brent Orr, Brian Drummond et Cletus Ferrigan à titre de membres du Comité consultatif agricole de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

non-official translation

Appointment of Members to the Agricultural Advisory Committee

WHEREAS the function of the Agricultural Advisory Committee is to examine, at the request of the County Council or on its own initiative, any matter relating to agricultural land planning, the practice of agricultural activities and the environmental aspects pertaining to such planning and practice;

WHEREAS the members on the Agricultural Advisory Committee are appointed for a two-year term renewable;

It is moved by Regional councillor Doris Ranger and resolved to appoint, for a two-year term, Bob Griffin, Rita Payne, Donald Graveline, Brent Orr, Brian Drummond, and Cletus Ferrigan as members of the Pontiac County

Agricultural Advisory Committee.

CARRIED

11.2 RIVIÈRE NOIRE | BLACK RIVER

RESOLUTION

C.M. 2018-01-24

RIVIÈRE NOIRE

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac s'est vue confier la compétence exclusive des cours d'eau de son territoire en vertu des articles 103 à 109 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6), en vigueur depuis le 1er janvier 2006;

ATTENDU QUE l'article 104 de cette loi autorise la MRC à adopter des règlements pour régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau et par conséquent, le conseil de la MRC de Pontiac a adopté le règlement numéro 138-2008;

ATTENDU QUE la rivière Noire d'une longueur de 238 km, coule dans le territoire non organisé du Lac Nilgaut et dans la municipalité de Waltham et se déverse dans la rivière des Outaouais.

ATTENDU QU' un barrage hydroélectrique et des ouvrages de retenue qui servent entre autres à créer des plans d'eau et à contrôler le débit pour la production d'électricité ont été autorisés par le gouvernement du Québec sur la rivière Noire et ses affluents.

ATTENDU QUE sont exclus de la compétence exclusive de la MRC de Pontiac les cours d'eau ou portion de cours d'eau qui relèvent de la seule juridiction du gouvernement du Québec et qui sont déterminés par décret 1292-2005 en date du 21 décembre 2005;

ATTENDU QUE la résolution C.M. 2016-02-16 a été envoyée en février 2016 et n'a pas encore reçu de réponse;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur David Rochon et résolu de demander au MAMOT d'exclure de la

compétence exclusive de la MRC de Pontiac la rivière Noire.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the MRC Pontiac has been given the exclusive jurisdiction of watercourses on its territory under sections 103-109 of the Municipal Powers Act (LQ 2005, chapter 6), in effect since January 1, 2006;

WHEREAS section 104 of the Act authorizes the MRC to adopt regulations to regulate any matter relating to water flow of a waterway and therefore the MRC Pontiac Council adopted the Bylaw number 138-2008;

WHEREAS the Black River, with a length of 238 km, flows in both the unorganized territory of Lac Nilgaut and the municipality of Waltham and empties into the Ottawa River;

WHEREAS a hydroelectric dam and retaining structures that serve to create lakes and control water bodies for the flow for electricity generation have been authorized by the Quebec government on the Black River and its tributaries;

WHEREAS watercourses or portions of watercourses which fall within the exclusive jurisdiction of the Quebec government are excluded from the competency of the MRC Pontiac as determined by decree 1292-2005, dated December 21, 2005;

WHEREAS resolution C.M. 2016-02-16 was sent in February 2016 and has yet to receive any kind of answer;

It is moved by Regional Councillor Mr. David Rochon and resolved to ask the MAMOT to remove the Black River from the exclusive competency of the MRC Pontiac.

CARRIED

11.3 DEMANDE DE PAVAGE DES ACCOTEMENTS AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC SUR LE CHEMIN DES OUTAOUAIS À L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

Conseiller régional monsieur Serge Newberry remercie l'aménagiste M. Alex Savoie-Perron pour son aide à ce sujet.

Regional councillor Mr. Serge Newberry thanks the Land Use Planner Mr. Alex Savoie-Perron for his help with this subject.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-25

Demande de pavage des accotements auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec sur le chemin des Outaouais à L'Île-du-Grand-Calumet

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a un projet de pavage de la chaussée prévu en 2018 sur le chemin des Outaouais à L'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE les accotements seront pavés sur une largeur de 2 m de chaque côté du chemin Wilson et du chemin des Outaouais entre la route 148 et le chemin de la Mine;

ATTENDU QUE les accotements asphaltés favorisent la mobilité active des citoyens, leur sécurité, ainsi qu'une plus grande durabilité de la chaussée;

ATTENDU QUE les chemins Wilson et des Outaouais font partie de l'itinéraire cyclable du Tour du Grand Calumet, tel qu'identifié dans la carte des circuits cyclables de Tourisme Pontiac;

ATTENDU QUE les accotements asphaltés favoriseront le développement touristique de L'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE la Politique sur le vélo du ministère (mai 2008) indique à la page 23 que «le Ministère assume jusqu'à 100 % des coûts de ces aménagements lorsqu'ils sont réalisés au moment de la construction ou de la réfection des routes et des structures (ponts ou ponts d'étagement) dont il a la gestion»;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de réaliser, dans le cadre de son

projet de pavage de la chaussée prévu en 2018 sur le chemin des Outaouais, des accotements asphaltés de 1,5 m de chaque côté de ce chemin entre le chemin de la Mine et le 83, chemin des Outaouais et d'installer la signalisation cycliste appropriée et ce, afin de favoriser la mobilité active des citoyens et le développement du cyclotourisme.

Il est en outre résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec d'installer une signalisation de chaussée désignée (auto/vélo) entre le 83, chemin des Outaouais et la fin du réseau routier supérieur située à la jonction de la montée Monseigneur-Martel.

ADOPTÉE

non-official translation

Request for Paved Shoulders made to the Quebec Department of Transport, Sustainable Mobility, and Transport Electrification on Outaouais Road in Grand Calumet Island

WHEREAS the Quebec Department of Transport, Sustainable Mobility, and Transport Electrification has a paving project in 2018 on Outaouais Road in Grand Calumet Island;

WHEREAS shoulders will be paved 2 metres wide on both sides of Wilson and Outaouais Roads between Route 148 and Mine Road;

WHEREAS paved shoulders contribute to the active mobility of citizens, their safety, and a roadway that lasts longer;

WHEREAS Wilson and Outaouais Roads are part of the Tour of Calumet Island cycling route, as identified in the cycling trails map from Pontiac Tourism;

WHEREAS paved shoulders will contribute to tourist development in Grand Calumet Island;

WHEREAS the Department Cycling Policy (May 2008) mentions at page 23 that the Department takes responsibility up to 100% of the costs of these works when they are executed during the construction or the improvement of roads or structures owned by the Department;

It is moved by Regional councillor Mr. Serge Newberry and resolved to ask the Quebec Department of Transport, Sustainable Mobility, and Transport Electrification, during the paving project scheduled for 2018 on Outaouais

Road, to pave shoulders 1.5 metre wide on both sides of this road between Mine Road and 83 Outaouais Road, and to install the appropriate cycling signage, all this in order to contribute to the active mobility of citizens and the development of cyclotourism.

Be it further resolved to ask the Quebec Department of Transport, Sustainable Mobility, and Transport Electrification, to install designated roadway signage (shared roadway between cars and bicycles) between 83 Outaouais Road and the end of Quebec road network located at the junction with Monseigneur Martel Mtee.

CARRIED

11.4 RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PONTIAC

RESOLUTION

C.M. 2018-01-26

Révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Pontiac

ATTENDU QUE le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Pontiac est en vigueur depuis le 23 février 2001 ;

ATTENDU QUE plusieurs règlements de contrôle intérimaire ont été adoptés depuis cette date ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac doit réviser son Schéma à partir du cinquième anniversaire du dernier Schéma d'aménagement et de développement révisé, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE les réalités du Pontiac ont évolué depuis l'entrée en vigueur du dernier Schéma d'aménagement et de développement révisé ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec élabore actuellement de nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire ;

ATTENDU QUE des élections municipales et à la préfecture ont eu lieu le 5 novembre 2017, amenant de nouvelles idées, de nouvelles préoccupations et de nouvelles visions de l'aménagement et du développement du

territoire de la MRC de Pontiac ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller régional Donald Gagnon et résolu de débiter la révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Pontiac en affectant les ressources nécessaires à sa réalisation.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

Revision of Pontiac County Land Use and Development Plan

WHEREAS Pontiac County Land Use and Development Plan is in effect since February 23, 2001;

WHEREAS many interim control by-laws were adopted since that date;

WHEREAS Pontiac County shall revise its Plan starting from the fifth anniversary of the last revised Land Use and Development Plan, in accordance with the Land Use Planning and Development Act;

WHEREAS Pontiac realities have evolved since the coming into force of the last revised Land Use and Development Plan;

WHEREAS the Quebec Government is currently working on new provincial planning guidelines;

WHEREAS municipal and county elections took place on November 5, 2017, bringing in new ideas, new concerns, and new visions regarding land planning and development for Pontiac County;

FOR THESE REASONS,

It is moved by Regional councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to start the revision of Pontiac County Land Use and Development Plan by allocating the required resources for its realization.

CARRIED

11.5 AVIS DE MOTION - CONTRÔLE INTÉRIMAIRE SAULT DES CHATS

Avis de motion – 17 janvier 2018

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, je, Brent Orr, représentant de la municipalité de Bristol, donne un avis de motion, avec dispense de lecture, de la présentation pour adoption d'un règlement visant à abroger les règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du parc du Sault-des-Chats dans la Municipalité de Bristol (164-2010, 200-2013 et 213-2015).

non-official translation

Notice of motion – January 17, 2018

In accordance with the provisions of article 445 of the Quebec Municipal Code, I, Brent Orr, representative of the municipality of Bristol, give a notice of motion, with dispense of reading, for the presentation for adoption of a by-law aiming to repeal the interim control by-laws regarding the protection of the Chats Falls park area in Bristol Municipality (164-2010, 200-2013, and 213-2015).

RESOLUTION

NOTICE OF MOTION - CHATS FALLS

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, je, Brent Orr, représentant de la municipalité de Bristol, donne un avis de motion, avec dispense de lecture, de la présentation pour adoption d'un règlement visant à abroger les règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du parc du Sault-des-Chats dans la Municipalité de Bristol (164-2010, 200-2013 et 213-2015).

NON-OFFICIAL TRANSLATION

In accordance with the provisions of article 445 of the Quebec Municipal Code, I, Brent Orr, representative of the municipality of Bristol, give a notice of motion, with dispense of reading, for the presentation for adoption of a by-law aiming to repeal the interim control by-laws regarding the protection of the Chats Falls park area in Bristol Municipality (164-2010, 200-2013, and 213-2015).

11.6 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL - TPI - PRESENTATION

Mme Nadeau asks if the Lafontaine island is part of the TPI. Mr Dugas replies answers is yes.

The second question is the illegal camp part of the TPI. The answer is the Ministry has been advised of this and they will be dismantling this during this winter.

Carl Mayer asks why they don't get taxes from these lands, why?

Mr. Dugas replies that you get taxes from crown land inside his municipality. Warden Toller mentions that definitely there is revenue to be made from forestry, stompage fees, we need to look and see.

The point of big trucks on municipal roads will be brought to the February meeting.

Mr. Serge Newberry mentions that the plan from the government for the Iles de Lafontaine is recreo-touristique. Warden Toller says she is certain there will be plans for them.

Winston Sunstrum - if we examining the revenue we need to look at expenses as well and who pays for them.

RESOLUTION

C.M. 2018-01-27

Il est proposé par le conseiller régional Carl Mayer et résolu d'approuver de la présentation du TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL - TPI faite par monsieur Régent Dugas, Directeur du territoire pour la MRC de Pontiac.

Il est également résolu de revoir sur les procédures au cours des 20 dernières années pour voir si nous pouvons générer des revenus, ainsi pour regarder qui paient, ce qu'ils sont et d'où ils viennent.

ADOPTÉE

It is proposed by Regional councillor Mr. Carl mayer and resolved to approve of the presentation on the Public Intramunicipal Land (TPI) given by Mr. Régent Dugas, Director of the territory for the MRC Pontiac.

It is also resolved to look at the procedures over the last 20 years and how we can generate revenue as well as who pays for them, what they are and where they come from.

ADOPTÉE

Ce point sera présenté au conseil régional.
This item will be presented tonight.

12 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL

12.1 MRC DE LA MATAPÉDIA - DEMANDE D'APPUI POUR LA FORMATION ADAPTÉES À L'ÉLECTION À LA PRÉFECTURE

RESOLUTION

C.M. 2018-01-28

Résolution d'appui pour la MRC de Matapédia concernant une demande au DGEQ pour la mise en place d'activités de formation adaptées à l'élection à la préfecture

Considérant que la MAC de La Matapédia procède à l'élection du préfet élu au suffrage universel conformément à l'article 210.29.2 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*;

Considérant que la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit les mécanismes d'arrimage permettant de tenir simultanément les élections des municipalités locales et celle de la MRC;

Considérant la complexité des mécanismes d'arrimage proposés pour assurer le bon déroulement du processus électoral;

Considérant que les activités de formation offertes actuellement par le DGEQ abordent peu les aspects particuliers à la tenue des élections simultanées;

Considérant la nécessité pour les présidents d'élection locaux et des MAC qui élisent leur préfet au suffrage universel d'obtenir une formation adéquate afin de mettre en œuvre les mécanismes d'arrimage entre les deux paliers d'élection.

En conséquence il est proposé par le conseiller régional M. Maurice Beauregard et résolu :

1. que la MRC de Pontiac appui La MRC Matapédia avec leur demande au Directeur général des élections du Québec de développer et d'offrir dès 2021 des activités de formation adaptées aux élections simultanées dans les MAC et les municipalités locales: 1.
2. que lesdites activités de formation soient dispensées dans les MRC qui procèdent à l'élection du préfet élu au suffrage universel conformément à l'article 210.29.2 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*;
3. de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec, aux MRC visées par l'élection du préfet par suffrage universel et aux municipalités locales du territoire de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

non-official translation

Resolution of support for the Matapédia MRC concerning a request to the DGEQ for the implementation of training activities adapted to the election OF A WARDEN BY UNIVERSAL SUFFRAGE

Considering that the MRC Matapedia proceeds to the election of the Warden elected by universal suffrage in accordance with Article 210.29.2 of the Act on Municipal Territorial Organization;

Considering that the Act on Municipal Territorial Organization provides for the securing mechanisms allowing the elections of local municipalities and that of the MRC to be held simultaneously;

Considering the complexity of the proposed stowage mechanisms to ensure the smooth running of the electoral

process;

Considering that the training activities currently offered by the DGEQ do not address the specific aspects of the holding of the simultaneous elections;

Considering the need for local election presidents and MRCs who elect their Warden by universal suffrage to obtain adequate training in order to implement the mechanisms of linkage between the two levels of election.

As a result it is proposed by the regional councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved:

- that the MRC of Pontiac supports the MRC Matapédia with their request to the Chief Electoral Officer of Quebec to develop and offer as of 2021 training activities adapted to the simultaneous elections in the MAC and the local municipalities: 1.
- that such training activities be provided in the MRCs which proceed to the election of the prefect elected by universal suffrage in accordance with Article 210.29.2 of the Act on Municipal Territorial Organization;
- To transmit a copy of this resolution to the Fédération québécoise des municipalités, the Union of Quebec Municipalities, the Association of Quebec Municipal Directors, the Association of Directors General of the MRCs of Quebec, to the MRCs referred to by the election of the Warden by universal suffrage and local municipalities in the territory of the MRC Pontiac.

CARRIED

13 HUIS CLOS FLOTTANT | FLOATING IN-CAMERA

Aucun - None

14 DIVERS | MISCELLANEOUS

La conseillère régionale, Mme Kim Cartier Villeneuve, fait le point sur la réunion de la Table Social Pontiac, elle travaille sur le plan d'action et aura besoin de soutien politique prochainement.

Regional councillor Mrs. Kim Cartier Villeneuve gives an update on the Table Social Pontiac meeting, it is working on the action plan and they will be needing political support.

15 FERMETURE | CLOSING

RESOLUTION

C.M. 2018-01-29

Il est proposé par la conseillère régionale madame Sandra Murray et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 20:52:39.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Sandra Murray and resolved to close the meeting of of the Regional County at 8:52:39 p.m.

CARRIED

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jane Toller
Préfète

